

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 5 FEVRIER 1993**

Le vendredi 5 février 1993, salle polyvalente, les membres de l'Association Syndicale libre du Bois Raguenet - village PHENIX - se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

La feuille de présence est dressée et signée par tous les membres présents à l'Assemblée, tant en leur nom que comme mandataire.

Monsieur MAHEO ouvre l'Assemblée :

56 maisons sont représentées.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

La feuille de présence certifiée par les membres du bureau et les pouvoirs des membres représentés seront conservés à l'appui du présent procès-verbal.

Monsieur MAHEO remercie les copropriétaires de leur présence et souhaite la bienvenue aux nouveaux propriétaires.

L'ordre du jour est alors abordé.

I - RAPPORT MORAL EXERCICE 1992

a) Chiffres du budget 92

Régularisation de la taxe foncière de 1990 et 1991 réglées en 1992 : les 10 % réclamés par l'administration n'ont pas été payés (erreur des services fiscaux).

b) Reboisement non effectué

La priorité a été donnée à l'élagage qui n'avait pas été fait en 1991.

II - APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 1992

Quitus est donné au bureau sur les comptes de l'exercice 1992 à l'unanimité.

III - PRESENTATION DU BUDGET 1993 ET VOTE DE DECISION

a) Points contestés du projet du budget de la fédération :

- le salaire et les charges de Mr LERAT	
- entretien réparation :	10 000 F
- travaux entretien :	15 000 F
- entretien local :	3 000 F
- travaux divers :	12 000 F
- divers :	5 000 F

Nous avons demandé à la fédération la comptabilité et les justificatifs de facture. Mr MAHEO se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

b) Le budget de l'association est voté à l'unanimité sous réponse des questions posées ci-dessus.

IV - ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

se présente :	Mme BALUAU Martine
se représentent :	Mr MAHEO
	Mr HUCTEAU
	Mr ROUXEL
	Mme VAN KEMENADE

V - QUESTIONS DIVERSES

a) Voie bananière

Demande de reprise par la Mairie de la voie bananière ; nous avons obtenu un rendez-vous avec Mr GAUTIER le 20 juin (proposition d'aménagement : coût 325 000 F. Cette réponse est inacceptable, nous avons adressé 2 courriers de relance)

Proposition de devis si la voie bananière reste privée.

b) Mise en permanence de l'éclairage public :

Refus de la mairie ; l'effort financier supplémentaire étant trop important.

c) Espaces verts :

Etude de devis de remplacement de Mr LERAT : étude en cours.

Oubli de l'élagage derrière la rue des Rémouleurs.

d) Une salle de réunion a été demandée pour que les jeunes puissent jouer des instruments de musique sans gêner les voisins :

Une salle est à leur disposition à la Bugallière.

e) Rappels :

Les mobylettes doivent éviter d'emprunter les espaces verts.

Les éboueurs passent tous les mardi-jeudi-samedi.

L'ordre du jour étant épuisé, Mr MAHEO clos l'Assemblée vers 22 h 30.

Lors de la première réunion du bureau les membres se sont réunis pour se répartir les responsabilités.

Composition du nouveau bureau :

Président :	Mr MAHEO - 2 rue du Bourrelier - Tél. 40.63.64.93
Vice-Président :	Mr HUCTEAU - 54 rue du Puisatier - Tél. 40.63.28.24
Trésorier :	Mr ROUXEL - 17 rue du Puisatier - Tél. 40.94.78.39
Secrétaire :	Mme VAN KEMENADE - 21 rue du Puisatier - Tél. 40.94.85.83
Secrétaire suppléante :	Mme BALUAU - 46 rue du Puisatier
